

Saint-Doulchard Cyclotourisme

Saint-Doulchard Cyclotourisme



REUNION du Comité Directeur le 5 novembre 2012

Membres présents

D BETTINI, C MAZET, P PERRIN, Y BOUARD, J-P LARCHÉ, R DAVOUST, J. DUFFIER, J-F GLASER, B. LEBLANC, D VANNIER.

Membre excusé :

Th LADEVEZE

Ordre du Jour

Préparation de l'AG du 2 décembre 2012-11-06

Equiperment du local du club

Accueil des nouveaux adhérents

Accueil des nouveaux adhérents

D. BETTINI informe le CD du souhait d'un jeune de 14 ans de s'inscrire dans notre club. Il propose de faire un essai sur une sortie le mercredi 7 novembre.

L'accueil de mineurs pose le problème de l'école de cyclotourisme qui suppose des moyens humains pour assurer un encadrement régulier pour des sorties spécifiques.

Equiperment de notre local

Notre local sera inauguré par le Maire le samedi 24 novembre à 11h30. La mairie se charge d'inviter tous les adhérents. Les partenaires du club seront également invités. Roger DAVOUST a fait cadeau au club d'une gazinière et d'un réfrigérateur d'occasion. Lors d'une visite du local, le Maire a fait remarquer à D. BETTINI que le club pourrait s'acheter du matériel neuf pour équiper cette salle pour laquelle la Ville a beaucoup investi. L'idée de R. DAVOUST était de ne pas investir tout de suite avant de voir ce qui nous serait vraiment nécessaire en fonction de l'usage qui sera fait de notre nouveau local.

Ce local sera très utile pour nos réunions de CD, pour organiser des sorties, préparer la Ronde des Coteaux ou la Ronde des Aînés. Il sera possible de faire des projections et de se réunir à l'occasion de l'après-midi crêpes ou de l'ouverture de saison mais pour les manifestations plus importantes nous aurons toujours recours au Centre de Loisirs ou au CSC. Pour des repas, il est pratique d'avoir une grande salle permettant de préparer le repas pendant que la réunion se déroule. (ex : AG annuelle)

La réflexion du Maire a troublé la plupart d'entre nous mais compte tenu des moyens mis à notre disposition par la Ville nous devons composer (Subvention de fonctionnement annuelle, participation aux déplacements, maillots, remorque et maintenant local)

En plus de la salle de réunions nous disposerons du garage pour ranger tout notre matériel.

Avant d'investir, il faut prendre possession des lieux et réfléchir tranquillement à ce qui sera vraiment utile en fonction de l'usage que nous pourront en faire. Il faut savoir si une réglementation s'impose en matière de sécurité avec un nombre maxi de personnes pouvant être accueillies.

La situation financière du club qui a notamment récupéré le livret de l'ancien club lui permet d'investir sans prélever sur les ressources courantes qui doivent servir avant tout à faciliter la pratique du vélo. A ce propos, Roger souligne le fait que nous devons encourager le maximum d'initiatives de sorties en participant financièrement comme cela a été fait en 2012.

Préparation de l'AG du 2 décembre

Tous les documents à envoyer 3 semaines avant la réunion par courriel et par la poste sont passés en revue.

Lettre d'envoi

4 membres du CD sont en fin de mandat et son d'accord pour se représenter :

D. BETTINI, C. MAZET, Y. BOUARD, R. DAVOUST

Le CD (article 10 des statuts) doit comprendre de 3 à 15 membres. Actuellement le CD comprend 11 membres. Toutes les candidatures sont donc les bienvenues sous réserve d'être adhérent FFCT depuis 1 an.

Convocation

L'ordre du jour est habituel. M. MARTIN prépare un diaporama pour illustrer l'activité de la saison. J. DUFFIER prépare le rapport de sécurité avec quelques photos pour bien attirer l'attention des cyclos sur les dangers de la route.

A propos de sécurité J-P LARCHÉ soulève à nouveau le problème des sorties de la semaine qui devraient éviter les voies les plus importantes de l'agglomération en début d'après-midi (Prospective, 4 vents, Bd de l'Avenir, Rocade) quitte à contourner l'agglomération si l'on souhaite aller au sud ou à l'est. Les voies cyclables ne font pas non plus l'unanimité car il faut composer avec les piétons et les chiens. En conclusion il est difficile d'imposer des règles dans ce club d'électrons libres !

Le repas préparé par Roger sera aux mêmes tarifs que l'an dernier : 10 € pour les adhérents 2012 et 20 € pour les non adhérents. Le CD est d'accord pour faire appel aux deux extras habituels pour nous soulager dans le service.

Projets 2013

On parle du MM et du séjour d'1 semaine. Il y aura aussi l'étape du Tour, entre Tours et St AMAND. On pourrait envisager de partir la veille et dormir sur Tours ou dans la région ? Problème de réservation ?

Bilan d'activité individuel

Le CD reconnaît l'intérêt de savoir ce que les uns et les autres font sur la saison. Il faut encourager les adhérents à le remplir et à l'envoyer. C'est aussi l'occasion de recueillir les opinions sur le fonctionnement du club pour nous éclairer dans notre gestion.

Tarifs licences 2013

Le CD a déjà statué sur le maintien de la cotisation club à 13.50 €. La FFCT a augmenté de 0.30 € à 25.30 €. Les assurances sont inchangées. Il faudra bien expliquer les différents niveaux de garanties et faire signer la notice explicative.

Examen des comptes 2012

En l'absence de Th LADEVEZE, le document est commenté par C. MAZET. Chaque ligne est passée en revue.

Frais d'AG : Ils sont constitués par le repas qui a coûté 1177 91 € avec le service pour une recette de 930 €.

Nous avons recensé 2 partenaires en 2012 (Maisons & Services et CARMIN Immobilier) pour 250 €

Frais d'AG de Ligue : ils se sont élevés à 213.02 €.

La subvention de fonctionnement de la Ville s'élève à 1000 €. Dans les comptes 2012 figure la subvention de 2 années consécutives (2011 et 2012).

Le coût du Mer-Montagne sera inférieur à ce qui figure dans le compte 2012 pour le club car un complément sera demandé aux participants conformément au règlement.

Les comptes seront envoyés après examen de la commission de contrôle prévu le mercredi 14/11.